



Aller au travail à vélo

En 2015 en Occitanie, environ 48 000 personnes, soit 2,2 % des actifs ayant un emploi, utilisent le vélo comme mode de déplacement principal pour rejoindre leur lieu de travail. L'Occitanie se situe ainsi parmi les régions les plus utilisatrices même si ce mode de transport reste très marginal.

Ces cyclistes vivent plutôt dans les villes-centres des grands pôles urbains, quatre sur dix résident à Toulouse ou Montpellier et 85 % parcourent des distances courtes, de moins de cinq kilomètres.

Les hommes ont davantage recours au vélo que les femmes, les cadres et professions intellectuelles supérieures plus que les employés et ouvriers également. En revanche, l'usage du vélo varie peu selon l'âge.

Elodie Martal, Insee

La pratique du vélo s'inscrit pleinement dans les nouvelles mobilités durables préconisées dans les « agendas 21 » locaux qui visent à encourager des comportements de transport plus doux et moins polluants, notamment en milieu urbain. Depuis 2015, l'enquête annuelle de recensement de la population permet d'apporter des éléments de connaissance sur le nombre et les caractéristiques des personnes utilisant ce mode de transport à titre principal pour leurs déplacements entre leurs lieux de domicile et de travail.

En 2015 en Occitanie, sur 100 personnes se rendant à leur travail, deux y vont en vélo, et pratiquement autant en deux-roues motorisé (figure 1), soit des proportions comparables à la moyenne en métropole. Cinq Occitans n'ont pas besoin de se déplacer et six s'y rendent à pied. Dans la région, les transports en commun ne sont utilisés que par 6 % des actifs en emploi : c'est nettement moins qu'en France métropolitaine (15 %) ou dans une moindre mesure qu'en province (8 %). En revanche, l'utilisation des véhicules automobiles est plus importante dans la région puisque près de 80 % des actifs ayant un emploi utilisent la voiture pour se rendre au travail, contre 70 % en France métropolitaine et 78 % en province.

Le vélo est réservé aux courtes distances

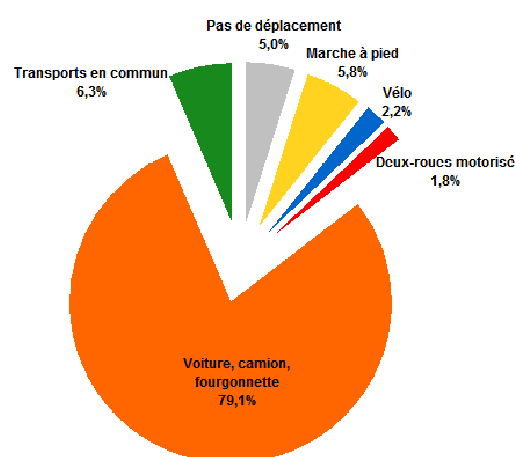
Sans surprise, les modes de transports doux (vélo et marche) sont surtout utilisés pour des trajets domicile-travail courts. Ainsi, 4,5 % des actifs en emploi occitans vont au travail à vélo et 13,3 % privilégient la marche lorsqu'ils ont moins de cinq kilomètres à parcourir (figure 2).

L'utilisation de la voiture reste toutefois très majoritaire dans la région, et ce quelle que soit la distance domicile-travail. Ainsi, pour des distances comprises

entre 5 et 50 kilomètres, plus de 93 % des travailleurs rejoignent leur lieu de travail en voiture (81 % en France métropolitaine et 92 % en province). Même pour de courts trajets inférieurs à cinq kilomètres, 71 % des actifs en emploi privilégient la voiture en Occitanie (63 % en France métropolitaine et 69 % en province).

1 Utilisation massive de la voiture pour se rendre au travail

Répartition du mode principal de déplacement domicile-travail en Occitanie en 2015



Champ : actifs en emploi ou apprentis

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2015

Les hommes cadres les plus adeptes du vélo

Le recours au vélo augmente avec le niveau de diplôme et de qualification. En Occitanie, 3,8 % des cadres et professions intellectuelles supérieures utilisent le vélo à titre principal pour aller travailler (3 % en moyenne nationale). Cette proportion même si elle

reste encore très réduite est de 1,7 à 2 fois plus élevée que celle des ouvriers et des employés. Le recours au vélo est différencié selon le sexe, les hommes étant plus adeptes (2,6 %) que les femmes (1,7 %) (respectivement 2,4 % et 1,5 % en France métropolitaine). En revanche, l'usage du vélo varie peu selon l'âge, dans la région comme au niveau national. Les jeunes Occitans de 15 à 19 ans sont 3 % à utiliser le vélo pour se rendre au travail ou en apprentissage. Après un léger recul de 20 à 24 ans, l'usage du vélo atteint à nouveau presque 3 % pour les 25-29 ans puis décroît jusque vers 35 ans. De 35 à 59 ans, autour de 2 % des actifs en emploi ont recours à ce mode de transport et c'est seulement à partir de 60 ans que la pratique du vélo décroît à nouveau légèrement.

Des cyclistes au cœur des pôles urbains

Parmi les actifs résidant dans les villes-centres des grands pôles urbains¹ d'Occitanie, la proportion de cyclistes est plus importante puisque près de 5 % utilisent le vélo pour se rendre au travail. La concentration des emplois au sein de ces pôles entraîne de fait des distances domicile-travail plus courtes pour les actifs qui y résident, favorisant ainsi l'usage du vélo. Ces villes-centres bénéficient d'aménagements cyclables plus nombreux et de politiques de réduction de la circulation automobile (zones de vitesse limitée, doubles sens cyclables, services de vélos en libre-service...).

Au fur et à mesure que l'on s'éloigne des grands centres urbains, l'usage du vélo perd de la vitesse. Ainsi, dans les communes des couronnes des grands pôles urbains², plus résidentielles et donc plus éloignées des pôles d'emploi, moins de 1 % des travailleurs rejoignent leur travail en vélo.

Ces écarts en termes de zones géographiques se confirment après correction des effets de structure liés aux caractéristiques des populations résidentes (*source et méthodologie*).

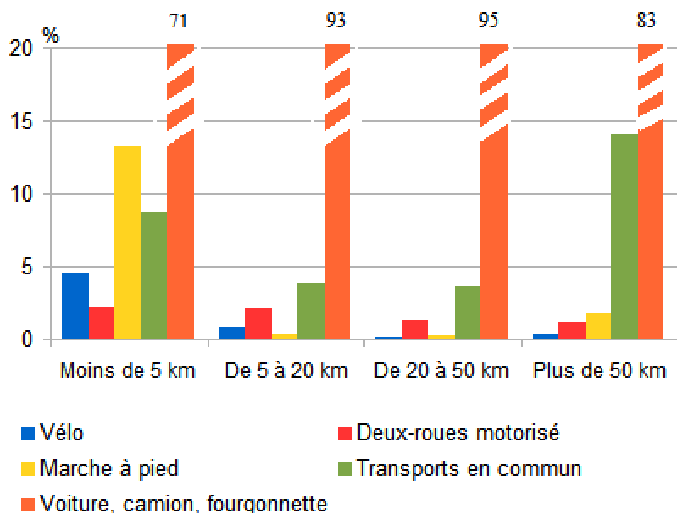
Comme au niveau national, la pratique du vélo est plus fréquente dans les départements les plus urbanisés. En Haute-Garonne, 3,2 % des actifs vont au travail en vélo, 2,5 % dans l'Hérault. En revanche, les cyclistes sont proportionnellement bien moins nombreux en Lozère et dans le Gers (0,6 %). Dans l'Aude, les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales et le Tarn, le taux de pratique du vélo est proche de la moyenne régionale. Dans les autres départements, les taux varient entre 1,1 % et 1,5 %.

Le recours au vélo est d'autant plus important que la commune de résidence est peuplée : à Toulouse et Montpellier, respectivement 7,0 % et 6,2 % des travailleurs utilisent le vélo à titre principal pour se rendre sur leur lieu de travail. À Nîmes, 2,9 % des actifs ont recours au vélo et à Perpignan, le taux est proche de la moyenne régionale (2,1 %).

En Occitanie, 40 % des travailleurs usagers du vélo résident dans l'une des deux grandes métropoles régionales (28 % à Toulouse et 12 % à Montpellier), alors que ces deux communes ne regroupent que 13 % des actifs ayant un emploi. Parmi ces adeptes du vélo, 90 % travaillent dans leur commune de résidence. ■

2 Le vélo surtout utilisé pour les trajets de moins de cinq kilomètres

Mode de transport principal utilisé par les actifs en emploi selon la distance domicile-travail en Occitanie en 2015 (en %)



Champ : actifs en emploi ou apprentis ayant déclaré des déplacements domicile-travail.
Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2015

¹ Principales communes des agglomérations de 10 000 emplois ou plus

² Communes sous influence en termes d'emplois des agglomérations de 10 000 emplois ou plus

Source et méthodologie

Les résultats sont issus de l'enquête annuelle de recensement de la population de 2015, qui, pour la première fois, permet de réaliser des analyses régionales sur l'utilisation du vélo (y compris à assistance électrique) comme mode principal de déplacement domicile-travail, modalité auparavant regroupée avec les deux-roues motorisés. Les études pourront être approfondies à partir de 2020 lorsque les résultats complets de cinq enquêtes de recensement seront disponibles.

Le **champ** est constitué des personnes âgées de 15 à 74 ans ayant un emploi ou en apprentissage.

Les **distances** utilisées sont des approximations à partir des distances routières entre chefs-lieux de communes de résidence et de travail et une distance moyenne représentative des déplacements intra-communales lorsque les personnes se déplacent pour aller travailler dans leur commune de résidence.

Un **modèle d'analyse « toutes choses égales par ailleurs »** permettant d'isoler l'influence propre de chaque facteur explicatif (âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle, localisation géographique...) a été mis en œuvre au niveau national ; les résultats obtenus confortent les statistiques descriptives présentées dans cette publication.

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédacteur en chef :
Michèle Even

ISSN : 2493-4704

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- « [En Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, des déplacements domicile-travail de plus en plus nombreux et plus longs](#) », *Insee Flash Occitanie* n° 13, juin 2016
- « [Partir de bon matin, à bicyclette...](#) », *Insee Première* n° 1629, janvier 2017
- Des données complémentaires sont accessibles sur la version web

